

Relevé de décisions

Comité Directeur LAURACO

Lundi 16 septembre 2019 – 19h-21h30

Bureau et membres	P	E	A
Bernard DAHY – Président	X		
Évelyne CAMARROQUE – Vice-présidente	X		
Rémi BAUDOT	X		
Jean-Philippe STEFANINI	X		
Eric MAGLIONE			X
Odile PERRIN		X	
Pierrick MERINO	X		
Jean Claude RAGACHE	X		
Christine RAUCOULES	X		

Invités	P	E	A
CDCO 01			
CDCO 03			
CDCO 07			
CDCO 26			
CDCO 38			
CDCO 42			
CDCO 43			
CDCO 63			
CDCO 69			
CDCO 73			
CDCO 74			

Compte rendu 1 : Validé à l'unanimité

- **Pratiques sportives**

- Demande de dérogation du CO Ambérieu pour CDL de nuit du 19/10/2019 : Echelle 1/7500 et 1/5000 au lieu de 1/10000 : **adopté à l'unanimité**
- Proposition de la FFCO de faire des championnats de ligue en automne de l'année N pour le Championnat de France de l'année N+1. La ligue se porte volontaire pour faire cette expérimentation. Proposition de fixer la date butoir au 30 juin.
- Règlement des compétitions : Toutes les fiches sont quasiment abouties, quelques modifications seront apportées, mise en ligne prévue courant octobre. **Adopté à l'unanimité**
- Une newsletter devrait paraître courant octobre pour annoncer le nouveau RC ainsi qu'un rappel sur le calendrier partagé.

- **Formation**

- DAR fait en juin par JPS – RAS
- CCR annulé par manque de candidats
- TR VTT 19 et 20 octobre au Bessat – formateur M. Denaix
- TR 8 candidats inscrits (complet), se déroulera à Vassieux les 9-10 novembre et 23-24 novembre – Formateur : A. Antoine
- Animateur : 13 candidats inscrits (complet) se déroulera les 16-17 novembre et 30 novembre-1 décembre à Vallon Pont d'Arc pour le 2^{ème} week-end, incertitude pour le premier – Formateur C. Neel
- Une formation PSC1 ainsi qu'une remise à niveau seront mises en place par la ligue si la demande est suffisante. Pour information les Règles Techniques et de Sécurité en CO prévoient :
2.4.3 Les secours La responsabilité de l'organisation médicale et de la sécurité d'une manifestation de course d'orientation quel que soit son niveau incombe à l'organisateur Les obligations de moyens seront appréciées selon le nombre de coureurs prévus : → course rassemblant moins de 250 coureurs - Présence d'au moins 2 titulaires du diplôme « Prévention et Secours Civique de niveau 1 » (PSC1) ou équivalent (STT, ...) et un nécessaire médical de premier secours à un emplacement spécifique (accueil de la compétition) en vue des premiers soins à apporter en cas d'accidents. - un téléphone accessible avec affichage à proximité des numéros d'appel du SAMU, des pompiers.

Un sondage sera envoyé très prochainement pour connaître les besoins.

- **Soutien Haut Niveau**

Lors de l'AG il a été prévu une enveloppe de 2000€ pour accompagner les sportifs Haut Niveau.

Le comité réfléchit à des critères d'attribution, un groupe de travail est mis en place.

Une fiche récapitulant les frais engagés et les aides dont disposent les sportifs HN leur sera envoyée très prochainement.

- **Emploi**

David Barranger, nouveau chargé de développement de la ligue, a pris ses fonctions il y a 15 jours, les premières impressions sont très bonnes

Des projets de chantier sont en cours dans plusieurs départements

David était chargé d'affaire pour CAP orientation en Auvergne Rhône Alpes comme il ne peut plus assurer cette mission décision est prise de prendre contact avec CAP Orientation pour collaborer avec eux.

Adopté à l'unanimité

David était aussi un cartographe de proximité et la ligue a du mal à trouver des cartographes, il est donc décidé qu'en cas d'impossibilité de trouver un cartographe, ponctuellement, David pourrait faire quelques petites cartes.

Labellisation : Souhait de créer un label pour nos PPO (écrire un cahier des charges).

Nécessité de prévoir un suivi des installations, une proposition de prestation sous forme de conventions est faite à chaque collectivité qui dispose d'un PPO.

Importance de communiquer sur les parcours permanents mis en place par la ligue

Une stagiaire, tutoré par Laure Carra, étudiante en master 1, va commencer à travailler sur la communication du raid et aider à la labellisation des PPO.

- **Raid O'Bivwak**

Le raid 2020 aura lieu en Isère, la cartographie va démarrer en octobre (CAP orientation) rendu en novembre.

Une réunion est prévue le 10 octobre avec les institutionnels. Au sein du CD38 chaque club étudie la convention, les attendus de la ligue...

Le raid 2021 aura lieu dans le Puy de Dôme, réunion en juin avec le CD63 et des licenciés du département.

Isabelle Plane se propose de faire le lien avec les institutionnels.

Une réunion est prévue avec JP Hosotte pour définir la zone à cartographier.

- **Groupe ligue**

Le stage en Slovénie s'est très bien déroulé, logement très bien, un peu éloigné lieu de course, pas de problème majeur. Encadrement très bien.

Suite à la mise en retrait d'Odile Perrin à la fois au niveau du GL mais aussi du Comité Directeur, se pose le problème de la représentation du GL au sein du CD Ligue

- **Subventions**

Région : 46000€ (35900 en 2018)
30000€ pour le fonctionnement

Raid
8000€ région, 22000€ département, 5000€ comcom

FDVA 5500€

CNDS : 12000€ emploi + 2000€ pour vacances

- **O'Cup**

Des difficultés subsistent entre le CDCO01 et la FFCO concernant le montant des redevances.

Bernard Dahy propose une réunion tripartite avec le président du CDCO01 au plus vite pour avancer sur le sujet.

- **Finances**

Un nouveau système de remboursement de frais va être mis en place par le trésorier.